



HAL
open science

La délicate mise en mots de la pratique d'accompagnement

Hugues Pentecouteau, Anne-Stéphanie Deschamps

► **To cite this version:**

Hugues Pentecouteau, Anne-Stéphanie Deschamps. La délicate mise en mots de la pratique d'accompagnement. L'Harmattan. DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉMANCIPATION Des pratiques questionnées à partir de l'expérience du Secours Catholique, 2016, 978-2-343-09686-5. hal-01374017

HAL Id: hal-01374017

<https://hal.science/hal-01374017>

Submitted on 28 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version auteur

Pentecouteau H. & Deschamps A-S. (2016). "La délicate mise en mots de la pratique d'accompagnement", dans Deschamps A-S. & Pentecouteau H. (Coordination). De l'accompagnement à l'émancipation. Des pratiques questionnées à partir de l'expérience du Secours Catholique. Paris, L'Harmattan, collection Defi-Formation

La délicate mise en mots de la pratique d'accompagnement

Hugues Pentecouteau
Anne-Stéphanie Deschamps

Cet ouvrage raconte une histoire.

Ce n'est pas une histoire comme celles que vous avez l'habitude de lire.

Ce n'est ni un récit, ni une biographie, ni un roman.

Ce n'est pas non plus une fiction ou un recueil qui ne rassemblerait que des témoignages.

Ce livre rend compte d'une démarche, d'une aventure pourrions-nous dire, qui réunit deux univers de pensée, très différents l'un de l'autre si l'on considère leurs façons de regarder et de comprendre le monde qui les entoure. D'un côté, il y a le Secours Catholique, une association surtout connue pour son action caritative, et de l'autre, l'Université. Chacun de ses univers a son cadre, ses textes de référence, son éthique et, par conséquent, une définition très contextualisée par une approche, religieuse ou scientifique, de ce qu'est l'engagement dans une pratique d'accompagnement. Plutôt que parler « d'univers », comme nous venons de le faire, qu'il s'agisse du Secours Catholique ou de l'Université, il serait plus juste de les considérer comme des « mondes sociaux », en faisant référence à la sociologie phénoménologique d'Alfred Schütz. Opter pour cet angle de vue permet d'insister sur la cohérence et l'organisation de ces mondes, qui se retrouvent chacun dans une culture qui les caractérise et définit de manière plus ou moins forte leurs actions. Si la rencontre entre le Secours Catholique et l'Université est passionnante tant du point de vue méthodologique que théorique, c'est parce que « l'émergence d'une nouvelle expérience débouche nécessairement sur un changement, si petit soit-il, de nos intérêts dominants et par conséquent de notre système de référence » (Schütz, 1994 : 207-208). Quand le monde de l'université rencontre le monde du Secours Catholique, c'est au travers de cet esprit de compréhension mutuelle, dont Schütz se fait l'héritier, mais également dans ce qui se compose au travers d'une démarche d'apprentissage mutuel.

En ayant chacun des attentes particulières, ces deux mondes sociaux se sont rencontrés autour d'un projet de recherche-action. Le Secours Catholique s'est lancé dans l'aventure avec l'envie de questionner ses pratiques d'accompagnement afin de les faire évoluer au-delà de l'approche caritative, qui est son action la plus connue. L'Université est intervenue pour analyser la diversité de ces pratiques dans un cadre particulier qui est celui d'une association et d'un service d'Eglise. Pour le Secours Catholique, l'exclusion et la pauvreté ne sont plus appréhendées uniquement dans un paradigme de l'assistance, mais dans celui de l'accompagnement. La contribution de l'Université a consisté à développer des espaces de paroles et d'échanges pour favoriser le partage d'expériences entre différents acteurs qui pratiquent l'accompagnement, au-delà même de ce qui se fait au Secours Catholique.

Quand l'université rencontre le Secours Catholique

L'histoire qui est racontée ici est donc celle d'une recherche-action, qui met en synergie des bénévoles, des salariés, des cadres du Secours Catholique de Rennes, Brest, Quimper, Vannes et Saint Briec, avec des étudiants et des universitaires de l'université Rennes 2. Notre collaboration a tout d'abord débuté par l'accueil d'étudiants de Rennes 2 dans différentes antennes bretonnes de l'association afin de leur permettre de faire « l'expérience directe » (Bizeul, 2006) de ce qu'est le Secours Catholique. Elle s'est ensuite poursuivie par un projet de recherche d'Appropriation SOciale des Sciences (ASOSc) financé par la Région Bretagne de 2012 à 2014. Un premier bilan de cette recherche a été présenté lors d'une journée d'étude organisée en 2014, à Rennes. Si cet ouvrage s'inscrit dans le prolongement de ces travaux, c'est avant tout pour franchir une nouvelle étape qui cherche à ouvrir la réflexion à d'autres praticiens de l'accompagnement et de l'émancipation des individus. Cette rencontre entre le Secours Catholique et l'Université s'est faite tant dans la complémentarité des regards que dans la distinction des positionnements.

L'université Rennes 2, comme toutes les universités publiques en France, est un établissement laïque¹. En tant que coordonnateurs de cet ouvrage, nous nous reconnaissons dans ces valeurs de laïcité, qui ne doivent pas être interprétées comme un frein ou comme un atout pour travailler la compréhension de l'accompagnement. Cependant, notre façon d'appréhender l'accompagnement au travers de cet ouvrage collectif n'est pas neutre car « *il y a certainement une manière « croyante » de traiter les problèmes de la religion et une manière « incroyante »* », ce qui n'empêcherait pas toutes deux, ajoute Javeau, « *de contenir une grande part de vérité* » (Javeau, 1997 : 62). Préciser cela est fondamental car cela nous permet de définir et de préciser quelle est notre neutralité axiologique (Weber, 1992) en tant que coordonnateurs, c'est-à-dire de préciser le rapport que nous avons aux valeurs liées à cet objet de recherche et qui s'exprime dans ce qui peut apparaître comme une croyance profane en l'éthique de recherche.

Cette citation de Claude Javeau permet également d'insister sur un deuxième élément qui est la pluralité des angles sous laquelle un objet peut être travaillé. Il existe différentes façons de questionner un objet, qui dépendent autant de l'orientation du regard que du cadre théorique mobilisé et de l'implication de celle ou celui qui observe et recherche. Comme vous pourrez vous en rendre compte en lisant les textes qui font cet ouvrage, les différents contributeurs ont également travaillé la question de l'objectivation jusqu'à entrer pleinement, du moins pour certains, dans une démarche de praticien réflexif. Ce qui est une posture délicate à développer car elle nécessite d'être engagé, tout en étant suffisamment distancié pour analyser sereinement les actions développées. C'est ce que souligne notamment Jean-Pierre Boutinet, « *la relation d'empathie, indispensable, ne saurait se passer d'une mise à distance questionnante* » (2002).

À partir de ce que le Secours Catholique appelle sa « marque » (dont l'intitulé complet est Secours Catholique – Caritas France), sont affichées des valeurs d'aide d'urgence qui s'inscrivent en référence à une pensée religieuse. Prenons un peu de temps pour voir ce que ces deux mots veulent dire. Dans un sens commun, le « secours » est tout ce qui permet de sortir d'une situation difficile. En reprenant la définition d'un dictionnaire grand public, nous pouvons lire que le secours est synonyme d'aide, d'appui, d'assistance, de réconfort, de soutien, de bienfaisance, d'entraide, de mutualisation, etc. Mais le secours dont il est ici question a la particularité de s'inscrire dans une mission sociale qui affiche les valeurs-clés de l'Église Catholique : « *Apporter, partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout*

¹ L'article L141-6 du code de l'éducation stipule en effet que "Le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique"

particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les options philosophiques ou religieuses des bénéficiaires." L'importance du cadre culturel de la religion est soulignée par une majuscule, donnant ainsi une force équivalente au nom (Secours) ainsi qu'à l'adjectif qui l'accompagne (Catholique). C'est un secours qui est organisé par une association reconnue d'utilité publique, qui se présente comme un service de l'Église Catholique, membre de la Confédération *Caritas Internationalis*. Les bénéficiaires du Secours Catholique sont des publics vivant des situations économiques, sociales, difficiles voire inextricables dans les cas les plus extrêmes d'exclusion – en référence à ce que Numa Murard appelle la compétition sociale (Murard, 2003). Bien entendu, parler d'exclusion interroge la norme sociale et nécessiterait une critique du modèle économique dans lequel nous vivons (ce que fera Frédéric Penaud). Nous resterons dans le cadre de ce projet sur la dimension micro-sociale de l'accompagnement au quotidien de personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion (Bresson, 2015) et sur ce qu'elle offre en termes de perspectives idéelles ou concrètes d'émancipation. Comme vous pourrez le lire dans les contributions proposées, les actions menées auprès des bénéficiaires questionnent également fortement les bénévoles et les professionnels du Secours Catholique dans leur biographie ou dans les manières de faire de l'accompagnement car « la relation d'accompagnement implique spatialement que les deux acteurs de cette relation marchent à côté l'un de l'autre, mais aussi de temps à autre, en face à face » (Boutinet, 2007). Bilatérale, asymétrique, qui se vit parfois dans la tension (Cifali, 2002)², l'accompagnement est également une relation (Helson, 2007) interactive pouvant conduire l'un ou/et l'autre des acteurs de cet accompagnement à entrer dans un processus de changement.

Écrire sur l'accompagnement

Bien que ce livre s'inscrive également dans cette démarche de recherche-action, ce n'est cependant ni la publication des deux rapports I.CAR (Insertion professionnelle des publics du secteur CARitatif) rédigés dans le cadre du projet ASOSc, ni la mise en forme écrite des actes de la journée d'étude organisée à Rennes, en 2014. Notre volonté fut de proposer à différents auteurs de présenter des observations, des témoignages, voire des analyses, qu'ils ont pu réaliser dans le contexte du Secours Catholique ou dans d'autres contextes professionnels ou bénévoles. Afin de préparer les auteurs à ce projet, nous leur avons proposé de visionner trois interventions enregistrées lors de la journée d'étude. Dans la première intervention, les principes, les orientations et les projets de développement de l'association sont présentés par Bernard Thibaud, qui est le secrétaire général du Secours Catholique – Caritas. La deuxième intervention est une conférence donnée par Maela Paul, docteur en sciences de l'éducation et auteure de plusieurs publications sur l'accompagnement dont « L'accompagnement, une posture professionnelle spécifique » (L'Harmattan, 2004) et « Démarches d'accompagnement. Repères méthodologiques et Ressources théoriques » (de Boeck, 2016). Maela Paul questionne la posture de l'accompagnateur en proposant différents repères permettant d'entrer dans une démarche d'émancipation des bénéficiaires. La troisième intervention est faite par Anne-Stéphanie Deschamps, qui est à l'origine du partenariat entre Rennes 2 et le Secours Catholique dans le cadre du projet I.CAR. Elle présente des pistes de réflexion et de développement sur les complémentarités d'intervention entre les différents partenaires qui interviennent auprès des publics bénéficiant des prestations du Secours Catholique.

Ces trois interventions ont été données comme point de départ, proposant ainsi un socle commun de contextualisation aux auteurs, qu'ils soient impliqués dans l'activité du Secours

² Cifali va même jusqu'à souligner qu'« il faut se garder des trop bons sentiments car on ne grandit pas, on ne guérit, on ne se transforme pas, sans opposition, sans qu'un autre accepte d'être le mauvais contre lequel on s'oppose, mais qui nous construit. » (Cifali, 2003).

Catholique ou non. Nous voulions présenter des expériences très différentes, qu'il s'agisse d'expérimentations d'accompagnement, de questionnements réflexifs ou de démarches de recherche. Cette diversité se trouve également dans les lieux où ont été observés les pratiques d'accompagnement : le service handicap de l'Université Catholique de l'Ouest, une formation proposée par Askoria, des groupes de paroles thérapeutiques, une association de parents d'élèves, un collectif de praticiens en histoires de vie, etc. Il était indispensable pour ce projet d'ouvrage de ne pas réserver la parole à des approches universitaires, mais de l'ouvrir à celles et ceux qui sont au premier rang de l'action (bénévoles, praticiens) et qui n'ont pas toujours l'opportunité de s'exprimer dans des publications comme celle-ci : « Le témoignage, c'est-à-dire le récit personnel, l'exposition du moi intime, illustre bien cette irruption d'un privé en principe exclu de la sphère publique. Le militant n'est pas forcément un soldat anonyme, il peut être un être de chair jusque dans les formes de son combat » (Ion, 2012 : 86). Notre objectif a été de faire un ouvrage pouvant intéresser un large public dans le sens où il s'adresse aux bénévoles et aux professionnels du Secours Catholique, mais également aux partenaires du projet I.CAR ainsi qu'aux praticiens de l'accompagnement professionnel, social, normalisé ou improvisé... Pour autant, il est évident que ce livre ne pourra contenter tout le monde de la même façon. Il pourra même apparaître incomplet, voire inachevé ; mais il est à lire comme une plongée dans l'expérience intime que font les uns et les autres de l'accompagnement. Ce livre n'est bien évidemment pas terminé puisqu'il s'agit d'une démarche collaborative qui peut se poursuivre dans l'écriture comme dans l'action. Ce n'est par conséquent qu'une étape, utile, nous en formons le vœu, pour avancer dans la réflexion.

Si écrire et laisser des traces d'une action est essentiel, la mise en écriture peut se révéler difficile. Ecrire sur l'accompagnement tout en respectant la démarche imposée par le projet et ses points d'ancrage ainsi que par le format des textes dans une démarche d'édition, ne va pas de soi. Pourtant, c'est une façon de travailler que l'on retrouve fortement développée en sociologie clinique ou en formation d'adultes, notamment dans les numéros de la revue Education Permanente qui sont coordonnés par l'AFPA. Nous voyons que nous avons tout intérêt à développer des rencontres entre praticiens et universitaires, y compris pour envisager des publications communes car c'est en acceptant la diversité des formes d'expression que le savoir se construit et fait progresser autant la compréhension des pratiques que l'adaptation de celles-ci aux contextes d'accompagnement.

L'accompagnement : une notion aux contours flous ?

Plusieurs auteurs s'accordent pour dire qu'il y a un « usage inflationniste » de la notion d'accompagnement, qui apparaît polysémique, chargée d'ambiguïtés (Paul, 2007) jusqu'à devenir source de confusion (Le Bouédec, 2002). Maela Paul en vient même à écrire, dans une note de synthèse qui fait référence, que le terme est « irritant tellement il devient un véritable fourre-tout » (2009). Son emploi, pour définir des pratiques qui n'ont rien à voir entre elles, est confirmé par la lecture des fiches de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle ou de Pôle emploi qui présentent une liste de métiers très large, allant de l'accompagnement de voyage, de l'encadrement technique en insertion professionnelle, au conseil en emploi et en insertion socio-professionnelle, à la conduite de transport de particuliers, etc.

Nous isolons ici trois aspects qui reviennent de manière récurrente dans la littérature sur l'accompagnement. Le premier aspect porte sur la posture de l'accompagnateur dans la relation d'accompagnement qui apparaît en définitive plus complexe que floue. La personne qui accompagne doit travailler en ayant une posture professionnelle (ou statutaire, dans le cas d'une activité bénévole), mais qui peut être parfois bousculée par les valeurs de la vie personnelle (Weber, 2006). Ce qui pose la question du positionnement, de la décision éthique de l'accompagnement (Le Bouédec, 2007) comme dans toute action de formation. Accompagner, selon Mireille Cifali (2003), c'est développer et utiliser une intelligence

« métissée » qui permet de mettre la technique et le savoir au service de la relation humaine, mais c'est également valoriser l'expérience réfléchie, en inscrivant la personne accompagnée dans le réel (Paul, 2009). Ceci n'est pas sans poser la question des limites de l'accompagnement, notamment en termes d'engagement personnel et structurel, ce que Martine Beauvais appelle la méta-responsabilité (2004).

Le deuxième aspect, qui est fortement associé au précédent, questionne la distance sociale dans l'accompagnement. Doser cette intelligence métissée pour l'accompagnateur reste quelque chose de très abstrait, variant d'un individu à l'autre et selon le contexte de l'accompagnement. Néanmoins, il peut être nécessaire de fixer certaines limites. En s'appuyant notamment sur les travaux de Paul Ricoeur, Martine Beauvais définit l'action dans un cadre précis, qui est de son point de vue celui du jugement et qui permet de statuer sur une incertitude à partir d'une évaluation des conditions de la demande de soutien. Nécessaire et associé au rôle d'accompagnateur, le jugement permet d'ajuster la posture et de favoriser la prise de décision.

Le troisième aspect est que l'accompagnement n'a pas pour finalité de trouver une solution. Ces trois éléments (posture, distance sociale et résultats) peuvent être également interprétés au travers d'une lecture qui nous apparaît plus abstraite, comme le fait Guy Le Bouédec quand il écrit que l'accompagnement « se fonde sur une conscience aiguë de fraternité ». Il développe cette idée de la fraternité autour des valeurs humanistes de l'écoute : « le sens de la revendication d'accompagnement n'est pas à chercher dans des pratiques nouvelles, mais dans une nouvelle manière de poser des pratiques anciennes, afin d'y introduire une sorte de supplément d'âme, de chaleur fraternelle, mais surtout de répondre à une exigence de quête spirituelle » (2007 : 171). L'auteur va dans le sens d'une posture éthique de nature spirituelle qui ne fait référence ni au psychologique, ni au religieux (2007 : 179), mais dont les contours se dessinent dans une recherche de la sagesse, de la quête du sens de la vie ou de repères pour le chemin de l'existence. Si Le Bouédec nous ramène aux contours flous de l'accompagnement, il insiste également sur un autre élément qui est la temporalité. L'accompagnement d'une personne est un cheminement qui nécessite, selon les situations rencontrées, de prendre son temps et d'emprunter des chemins de traverse : « l'accompagner, c'est l'assister dans la recherche de cette vie mystérieuse qui est à l'oeuvre au plus intime d'elle-même comme au plus intime de chacun ». (2007 : 180). Il s'agit là d'une interprétation très optimiste qui laisse imaginer que l'issue sera positive. Néanmoins, bien que paré de « vertus salvatrices » (Paul, 2009 : 32), l'accompagnement est loin d'être le remède à tous les maux sociaux de la précarité.

En définitive, nous pouvons conclure ici que l'accompagnement n'est certainement pas une posture statique, ou encore moins le résultat d'une procédure décontextualisée de la singularité de la demande. C'est un processus dynamique, qui se compose dans l'interaction accompagnateur / accompagné et qui permet, par hypothèse et à certaines conditions, un changement positif de l'état économique et/ou social et/ou culturel... de la personne accompagnée.

L'accompagnement au Secours Catholique

S'il existe une diversité des formes d'accompagnement (Clénet, 2013), individuelles ou collectives, formelles ou informelles, la finalité visée est souvent celle d'un espace de réalisation et d'émancipation des individus (Paul, 2004). Néanmoins, si l'accompagnement « est changement » (Paul, 2009 : 32), le contexte, les conditions et les finalités diffèrent fortement d'une démarche d'accompagnement à une autre. Au Secours Catholique, la posture des accompagnateurs est pensée non pas au travers d'un protocole professionnel (pouvant contraindre le déroulement de l'accompagnement et en limiter la durée), mais à partir d'une doctrine et d'un positionnement individuel à l'égard de celle-ci. La question de l'éthique spirituelle que propose Guy Le Bouédec peut être une clef d'entrée pour comprendre les

fondements de l'accompagnement au Secours Catholique. Les acteurs du Secours Catholique font souvent référence aux Évangiles pour présenter leur engagement. En lisant les statuts de l'association Secours Catholique - Caritas, on retrouve également cette référence aux écrits évangéliques. Cependant, dans les faits, nous avons remarqué qu'il n'est pas nécessaire d'être catholique, croyant et/ou pratiquant, pour être autorisé à faire de l'accompagnement au Secours Catholique. Il est néanmoins nécessaire de se retrouver dans les valeurs chrétiennes, ou du moins de ne pas être en désaccord avec celles-ci et d'en accueillir les principes humanistes. C'est dans ce sens, humaniste, que Le Bouédec définit un engagement fraternel en rappelant néanmoins la spiritualité originelle qui la sous-tend : « *la matrice de tout accompagnement semble être l'accompagnement spirituel religieux, aujourd'hui la dimension religieuse ne semble plus la seule : ce qui demeure, plus urgent que jamais, c'est l'ardente exigence d'une humanisation à réaliser par chacun et qui appelle un engagement fraternel significatif* » (2007 : 185). On le retrouve dans les principes de la doctrine sociale de l'Église dont se fait écho le Secours Catholique (le respect de la dignité de la personne humaine, la justice, la solidarité, la fraternité, la réconciliation, la paix, l'option préférentielle pour les pauvres, le développement intégral de la personne humaine, la subsidiarité, la destination universelle des biens, l'indivisibilité des droits).

En rappelant que l'orientation du Secours Catholique porte majoritairement, ou du moins de manière plus visible, sur le caritatif et sur la satisfaction – urgente - des besoins, Fustier considère que le Secours Catholique ne cherche pas à faire du bénéficiaire « *un être identifié à une cause, qui deviendra lui-même un praticien social* » (2015 : 159) : « on apporte, on donne ce qui manque, on répare des injustices sociales ». Les témoignages recueillis ainsi que les observations que nous avons faites dans plusieurs antennes du Secours Catholique contredisent ce constat et ne permettent pas, pour le moins, de le généraliser. Au contraire, le Secours Catholique propose un changement de paradigme : il est en train de passer d'une culture caritative à un soutien plus global aux personnes en difficultés. Mettre en avant ce paradigme de l'accompagnement de personnes en difficultés, c'est finalement revenir aux fondements de son projet associatif, qu'il est besoin de réaffirmer. Sur le terrain nous avons de fait remarqué qu'il y a une volonté très forte d'intégrer les bénéficiaires à l'action du Secours Catholique. Si l'interprétation que propose Fustier paraît un peu rapide (notamment au travers de cette formulation : « *toi et moi, nous ne sommes pas du même monde* »), ne pas être critique à l'égard du Secours Catholique le serait tout autant car nous savons bien qu'une organisation ne fonctionne jamais de manière uniforme. Il arrive par conséquent que ces valeurs humanistes ne soient pas toujours mises en pratique. En cela, le Secours Catholique est une organisation comme les autres qui doit faire face aux interprétations de la culture de l'association, à la diversité des formes d'appropriation ainsi qu'aux écarts en termes de positionnement individuel, ce dont les responsables du Secours Catholique ont également bien conscience.

Tous accompagnateurs ?

Dans un ouvrage au titre évocateur : « Tous formateurs ! », Christine Paolini présente différentes astuces pour apprendre le métier de formateur. En faisant un parallèle avec l'accompagnement au Secours Catholique, nous pouvons dire qu'il existe également différentes méthodes d'animation pour mettre en pratique l'accompagnement. Cependant, elles ne permettent pas d'appréhender les changements de posture, variant inexorablement d'une situation d'accompagnement à l'autre. Les accompagnateurs du Secours Catholique présentent souvent l'accompagnement comme étant une posture, sensible et délicate, demandant la disponibilité et l'écoute de la part de l'accompagnateur. Ils rappellent également leurs valeurs chrétiennes, de générosité et de gratuité, qui s'expriment dans une relation de don / contre-don et non dans une relation unilatérale hiérarchisante.

La question que nous nous posons ici est : suffit-il d'avoir bien conscience de cette dimension sensible et d'être porteur de valeurs humanistes pour faire de l'accompagnement ? Si les valeurs humanistes sont considérées comme étant garantes de la posture, nous pouvons répondre favorablement à cette question. La perspective humaniste développée par Guy Le Bouédec va dans ce sens lorsqu'il écrit que l'accompagnement n'est pas un métier (2007), mais un art ou un charisme... A l'opposé, dans une perspective de professionnalisation de l'accompagnement, nous savons qu'il est nécessaire d'avoir été formé car faire de l'accompagnement ne s'improvise pas. Parfois, il est également nécessaire de disposer d'un statut reconnu permettant de confirmer que l'accompagnateur a des compétences validées pour intervenir. C'est une condition qui est indispensable pour intervenir dans des dispositifs comme la Validation des Acquis de l'Expérience, mais également dans toutes démarches associées au travail social (Giuliani, 2014 ; Fassin, 2004). L'accompagnement non professionnel dont il est question dans cet ouvrage se trouve probablement dans une combinaison de ces deux réponses. Car de notre point de vue, l'accompagnement ne peut pas être considéré uniquement comme un art, et la volonté d'aider, bien que louable et nécessaire, ne suffit pas. L'accompagnement n'est pas non plus réductible à une procédure ou bien à une somme d'astuces pour être un spécialiste aguerris. Si la réponse ne se trouve pas forcément dans une injonction à la professionnalisation (Eneau, 2014), ou du moins dans une injonction qui serait généralisée, la question d'un « accompagnement à l'accompagnement » et d'une qualification de celles et ceux qui interviennent sur le terrain sensible de l'accompagnement reste ouverte.

Pour résumer la complexité du problème de la légitimité à accompagner, nous empruntons à Maela Paul une expression de circonstance : accompagner, c'est un peu « la croix et la bannière ». Être formé à l'accompagnement peut être nécessaire. Tout d'abord parce que la relation peut affecter autant le bénéficiaire que l'accompagnateur dans les différents temps de l'accompagnement (2007 : 267-268). Ensuite, parce que l'implication de l'accompagnateur doit être suffisamment distanciée (Maela Paul parle de « retrait incitatif »), tout en favorisant un climat de confiance. L'accompagné accueilli doit être également perçu comme un individu qui vit une situation difficile et non comme l'incarnation du problème qu'il vit. Enfin, il y a l'attente d'une résolution, de part et d'autre, mais qui ne se vit pas au même rythme pour l'accompagnateur qui engage un processus, et pour l'accompagné qui se trouve le plus souvent dans une situation d'urgence.

La fonction sociale de l'accompagnement

Selon Christian Heslon, les questionnements autour de l'accompagnement ne peuvent pas être envisagés comme participant à la composition d'une nouvelle « discipline », c'est-à-dire en présentant une cohérence clairement identifiée, qui serait à la fois méthodologique et épistémologique. Il propose plutôt d'appréhender l'accompagnement comme une « indisciplinologie », c'est-à-dire comme une lecture critique croisée qui se ferait au

carrefour de quatre champs. Présentés par Maela Paul (2009) et repris par Heslon, ces quatre champs sont la formation, le travail social, la santé et l'activité professionnelle (dans son contexte et, par conséquent, au travers des contraintes qui y sont associées). Nous ajoutons un cinquième champ qui est celui de l'accompagnement bénévole, central dans cet ouvrage, et qui est lié aux quatre précédents. Si ces champs s'interpellent plus qu'ils ne s'opposent (Heslon, 2007), c'est parce qu'ils ont comme lien commun de s'intéresser à l'individu en changement dans son *affirmation sociale*. De plus, les situations vécues par les accompagnateurs nécessitent souvent de faire intervenir des compétences multiples. Les questionnements propres à un champ font inexorablement écho à ce qui se passe dans un autre champ. Ce que confirment les contributions à cet ouvrage. En cela, la question de *l'affirmation sociale* apparaît toujours comme le résultat visé.

Cette « indiscipline » questionne par conséquent le processus de changement que nous n'avons fait qu'évoquer à demi-mots en parlant d'émancipation. Jérôme Eneau écrit qu'en « formation d'adultes, le terme d'émancipation conserve aujourd'hui encore son sens étymologique premier : « se libérer de l'autorité (...) et par extension, « s'affranchir d'un état d'assujettissement ou de dépendance » (2014 : 91). Il n'y a donc pas de contradiction entre la proposition d'aide (accompagnement compris) et le projet éducatif (dans son acception sociologique de formation des individus) qui consiste à contribuer, de manière théorique, à l'émancipation des personnes. Mais l'émancipation, bien entendu, ne saurait être une injonction. C'est encore moins une prophétie. Si bien que nous pouvons affirmer, de manière non polémique, que ce n'est certainement pas l'accompagnement qui produit l'émancipation. Néanmoins, l'accompagnement peut y contribuer et jouer un rôle, plus ou moins central, afin de permettre à un individu de s'affranchir d'une situation précaire. Tout en sachant que les dispositions individuelles et le contexte social ne vont pas toujours dans le sens d'une inclusion sociale, le Secours Catholique fait le pari que les inégalités ne sont pas une fatalité.

Bibliographie

- Bizeul D. (2006). Les ressorts psychologiques sont-ils des faits ? Dans La méthodologie qualitative, sous la direction de Pierre Paillé, Paris : Armand Colin,
- Boutinet J-P.(2002). Questionnement anthropologique autour de l'accompagnement. Education Permanente, 153,
- Boutinet J-P. (2007). L'accompagnement dans tous ses états , dans Penser l'accompagnement adulte (sous la direction de Jean-Pierre Boutinet, Noël Denoyel, Gaston Pineau et Jean-Yves Robin). Paris : PUF,
- Cifali M. (2003). Les limites de l'accompagnement. Les cahiers de l'accompagnement (CARIF du Poitou-Charentes), Repères , 47,
- Clénet C. (2013). L'accompagnement de l'autoformation dans des dispositifs de formation. Pratiques relationnelles et effets formatifs. Les sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle, 2, Vol-46, p.61-84,
- Eneau J. (2014). « Émancipation », dans Dictionnaire des concepts de la professionnalisation, sous la direction de Anne Jorro. Bruxelles : De boeck,
- Fassin D. (2004). Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute. Paris : La Découverte,
- Fustier P. (2015). Le lien d'accompagnement. Entre don et contrat social. Paris : Dunod,
- Heslon C. (2009). L'accompagnement, art de l'ajustement, Savoirs, 20, p.75-78,
- Javeau C. (1997). Leçons de sociologie. Paris : Armand Colin,

- Le Bouédec G. (2002). La démarche d'accompagnement, un signe du temps. Education Permanente, 153,
- Le Bouédec G. (2007). Tous accompagnateurs ? Non : il n'y a d'accompagnement que spirituel. dans Penser l'accompagnement adulte (sous la direction de Jean-Pierre Boutinet, Noël Denoyel, Gaston Pineau et Jean-Yves Robin). Paris : PUF,
- Murard N. (2003), La Morale de la question sociale. Paris : La Dispute,
- Paolini C. (2015). Tous formateurs. Partager son savoir-faire au quotidien. Le Mans : Gereso,
- Paul M. (2004). L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique. Paris : L'Harmattan,
- Paul M. (2007). L'accompagnement ou la traversée des paradoxes. dans Penser l'accompagnement adulte (sous la direction de Jean-Pierre Boutinet, Noël Denoyel, Gaston Pineau et Jean-Yves Robin). Paris : PUF,
- Paul M. (2009). L'accompagnement dans le champ professionnel, Savoirs, 20, p. 13-66,
- Schütz A. (1994). Le chercheur et le quotidien. Paris : Meridiens Klincksieck,
- Weber M. (2006). Sociologie de la religion. Économie et société. Paris : Flammarion,
- Weber M. (1992). Essais sur la théorie de la science. Paris : Plon,